

**Discours de M. Edouard COURTIAL
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat,
Ministre des Affaires étrangères et européennes,
chargé des Français de l'étranger**

Remise du LabelFrancEducation

Lycée Jan NERUDA de Prague, le 15 mars 2012

Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames et Messieurs les Proviseurs,
Mesdames et Messieurs les Professeurs,
Chers élèves,

Je veux d'abord vous exprimer, Monsieur le Proviseur, notre reconnaissance pour votre accueil et les mots si aimables que vous venez de m'adresser. C'est une grande joie pour moi d'être présent dans votre prestigieux lycée.

Je sais que c'est aussi le cas pour l'Ambassadeur qui connaît bien votre établissement pour y remettre chaque année les certifications de fin de scolarité aux élèves de la section bilingue.

J'ai souhaité saisir l'occasion de ma visite à Prague pour remettre aux quatre sections bilingues franco-tchèques le LabelFrancEducation. Ce label est destiné à identifier et à promouvoir les cursus bilingues francophones d'excellence à travers le monde. Il est délivré par le Ministère français des Affaires étrangères et européennes, en étroite coopération avec le Ministère de l'Education nationale.

Ce que vous ne savez peut être pas, c'est que les quatre lycées de République tchèque, aujourd'hui représentés par leur directeur et par leurs élèves, sont parmi les premiers au monde à recevoir cette distinction.

Elle n'a été accordée, à ce stade, qu'à huit établissements.

Cette remise solennelle illustre notre gratitude pour vos efforts, depuis deux décennies, en faveur de la francophonie. C'est aussi un encouragement à persévérer dans l'investissement académique que vous avez mené à bien jusqu'à maintenant.

Ces sections bilingues franco-tchèques sont, grâce à vos efforts, des filières d'excellence. Ce label est donc bien conçu pour vous ! Son ambition est de constituer progressivement un réseau de lycées partageant une caractéristique commune : l'excellence par le français.

Ce label vous permettra ainsi d'échanger sur vos expériences pédagogiques, de monter des projets communs et finalement de mieux vous connaître, élèves et enseignants originaires de cultures différentes ayant en commun la langue française et l'excellence.

Ce n'est pas un hasard si l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger a été chargée de la mise en œuvre du label. L'Agence, dont je salue ici le représentant, gère 480 établissements dans 130 pays dans le monde. Elle a l'habitude de l'échange interculturel, des pratiques pédagogiques différenciées mais aussi de la promotion de l'excellence académique.

Ce lien privilégié avec les lycées français de l'étranger sera un atout supplémentaire. En République tchèque, c'est naturellement avec le lycée français de Prague, dont je salue le Proviseur, que ces liens se développeront encore davantage.

Messieurs les Proviseurs, depuis deux décennies, vos équipes ont su rendre attractifs leurs enseignements en français et convaincre les élèves et leurs parents d'investir dans une scolarité en grande partie dans une autre langue que leur langue maternelle.

Je sais qu'avec vos adjoints, vous vous investissez personnellement pour valoriser cette ouverture sur la langue et la culture françaises, et plus généralement sur la diversité culturelle. Vous avez raison de le faire et je tiens à vous en féliciter.

Aujourd'hui, l'octroi de ce label très sélectif est d'abord une juste récompense pour vos efforts.

Avec pas moins de cinq disciplines non linguistiques enseignées en français et un programme exigeant de formation des enseignants mis en place avec l'aide de notre ambassade, du lycée français et de l'inspecteur de l'AEFE en résidence, vos sections bilingues remplissent très largement les critères requis de l'obtention du label.

Vous avez aussi su créer un environnement francophone très motivant pour vos élèves, par exemple avec le programme « Un an en France » qui permet à certains d'entre eux de passer une année dans un lycée français, ou le journal francophone du lycée slave d'Olomouc, le club français du lycée Pierre de Coubertin de Tabor, ou encore l'atelier théâtre du lycée Matyas Lerch de Brno.

Vous développez la préparation de vos élèves aux certifications de langue française et renforcez dans vos établissements la présence d'enseignants français qualifiés.

Je voudrais à ce propos redire à mes compatriotes qui enseignent dans vos établissements ma profonde gratitude pour leur travail au quotidien.

Ce label, c'est à toute la communauté éducative de le faire maintenant fructifier, en l'utilisant au mieux et en inventant de nouveaux liens avec les établissements bilingues dans le monde.

Un site internet dédié vous y aidera et un fonds spécial soutiendra vos projets pédagogiques.

La France n'a qu'un seul objectif, mieux vous accompagner !

Les sections bilingues, nées en 1990 après la Révolution de velours, ont symbolisé le renouveau des nos relations bilatérales dans le domaine de la coopération éducative. Je veux, à cet égard, remercier le ministère tchèque de l'Éducation, dont je salue les représentants, de soutenir depuis deux décennies cette expérience inédite.

Ces classes bilingues illustrent la qualité de notre coopération linguistique.

Je voudrais m'adresser enfin plus particulièrement aux élèves des sections bilingues.

Notre Ambassadeur me faisait part qu'à l'occasion de la célébration des 20 ans des sections bilingues, il avait été heureux de constater la grande réussite professionnelle de vos prédécesseurs, dans des domaines très variés.

C'est pourquoi, en remettant maintenant le LabelFrancEducation, je forme surtout le vœu que nos sections bilingues soient longtemps synonymes de réussite de vos parcours professionnels et de rayonnement de la francophonie tout au long de vos vies.

Je vous remercie pour votre attention.